

SAINT-MORÉ

1. Bourg

Données relatives à la commune représentée

Zonage

UA,B(a,m,r,v) - Zone urbaine à vocation mixte

UA,B(a,m,v)j - Sous-secteur de jardin

UP - Zone urbaine à vocation d'équipements collectifs

1AUB(a,m,v) - Zone à urbaniser future à vocation mixte

A - Zone agricole protégée

Ac(a,m,v) - Zone constructible pour l'activité agricole

N - Zone naturelle protégée

Np - Zone naturelle constructible pour les équipements

Orientation d'aménagement et de programmation (OAP)

Emplacement réservé

Éléments de la trame verte à protéger

Autres éléments de paysage (bosquet, haie, jardin, etc.)

Éléments de la trame bleue à protéger

Autres éléments de la trame bleue (étang, ripisylve, etc.)

Éléments patrimoniaux et paysagers remarquables

Élément de paysage ou de patrimoine à protéger

Éléments portés à connaissance à titre informatif

Plan de prévention des risques inondation - Zone bleue

Plan de prévention des risques inondation - Zone rouge

Recul par rapport aux routes classées à grande circulation

Fond de plan

Limite communale

Cours d'eau et plans d'eau

N°	Élément du patrimoine protégé
362 - 06	Croix
362 - 07	Croix

Emplacement réservé	Bénéficiaire	Surf.
n°42 - Extension du cimetière	Commune	168 m²

0100200 m

Réalisation : PETR du Pays Avallonnais | Cadastre : origine DGFip Cadastre © Droits de l'État réservés ® fév. 2021

version approuvée, en date du 12 avril 2021